M. MacEachen: Madame le Président, le communiqué de Venise dit que des restrictions financières et monétaires bien précises sont nécessaires pour venir à bout des anticipations inflationnistes. C'est là l'engagement que les Sept ont pris à Venise, et que le gouvernement approuve.

Aujourd'hui, le député le sait, la Banque du Canada pratique l'austérité monétaire avec un certain nombre d'objectifs en vue. Ce sont là certes des restrictions monétaires, et j'ai dit que le gouvernement se proposait de restreindre ses dépenses et d'éviter d'accroître le déficit. A mon avis, c'est bien le contraire de stimuler la demande globale.

L'INDUSTRIE

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE—LES MESURES VISANT À STIMULER LA CONSTRUCTION AUTOMOBILE AU CANADA

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme il le sait, un des éléments les plus désastreux de la situation économique générale, c'est la dégradation du secteur automobile, dont le déficit commercial avec les États-Unis se situe actuellement à 4 milliards et ne fait que croître. D'après une information en provenance de Washington, c'est nous qui sommes principalement responsables de ce déficit et les États-Unis ne sont pas disposés pour l'instant à modifier en notre faveur l'Accord automobile.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et aux 22,000 chômeurs du secteur automobile—pour ne rien dire des centaines de mille des secteurs connexes de l'industrie—quand il entend se porter à la défense des fabrications canadiennes pour stimuler notre construction automobile? Par exemple, est-ce qu'il serait maintenant disposé à contingenter les voitures importées, comme nous l'avons demandé à diverses reprises?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, la possibilité d'une action concertée à l'égard du problème des voitures importées est une des questions prioritaires à examiner au cours des entretiens de Washington, qui débutent vendredi prochain. Je ne pense pas devoir répondre à d'anonymes bavardages rapportés en première page d'un journal, s'agît-il même du Globe and Mail.

Nous allons discuter avec des porte-parole américains importants et connus. Au cours de ces entretiens, nous allons chercher à trouver des points d'entente sur des sujets communs de préoccupation, et ce faisant, je poursuivrai l'objectif qui est le mien d'obtenir pour les travailleurs canadiens et pour le Canada une juste part de l'activité automobile nord-américaine.

M. Jelinek: Madame le Président, j'offre naturellement mes meilleurs vœux de réussite au ministre lors des délibérations de Washington de la fin de semaine, mais il y a d'autres options que le ministre s'est jusqu'ici déchargé sur le ministre des

Questions orales

Finances. Ma question supplémentaire s'adressera donc au ministre des Finances.

• (1440)

Peut-il nous dire si son collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce, lui aurait demandé ou aurait demandé à son ministère d'envisager l'adoption de stimulants dont l'industrie automobile du Canada a tant besoin, par exemple, la suppression provisoire de la taxe d'accise fédérale de 9 p. 100 sur les voitures nord-américaines, ou toute autre mesure susceptible d'aider notre industrie automobile?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le ministre de l'Industrie et du Commerce est constamment en communication avec moi et avec d'autres ministres chargés d'un portefeuille économique au sujet de mesures destinées à aider non seulement l'industrie automobile mais aussi d'autres industries canadiennes. Ses initiatives ont déjà eu des répercussions avantageuses sur les perspectives d'avenir de l'industrie en question.

LES TRANSPORTS

L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS SUR LA SÉCURITÉ AÉRIENNE—LE NOMBRE D'INSPECTEURS DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE ET DU TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser quelques questions au ministre des Transports. Le Parlement du Canada a, sous divers gouvernements, adopté des lois et des règlements régissant l'entretien et la sécurité des avions commerciaux.

Comme des fonctionnaires ont déclaré à l'enquête sur la sécurité des services aériens tenue à Thunder Bay que des avions sont surchargés et mal entretenus, un écrasement étant survenu le 24 mars dans lequel six personnes ont perdu la vie, le ministre peut-il nous dire s'il a l'intention d'augmenter le nombre d'inspecteurs de la sécurité et, ce qui est plus important, nous assurera-t-il qu'il ne permettra pas à ses fonctionnaires de prendre des mesures qui risquent d'aller à l'encontre des recommandations faites par les inspecteurs de la sécurité concernant les amendes ou les suspensions de permis, parce que cela pourrait nuire au ministre au point de vue politique, et que lui-même ne prendra pas pareilles mesures?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je suppose qu'il y a toujours la tentation, quand une commission d'enquête est créée, de réagir aux témoignages qu'ellle reçoit. Mais le but de la Commission est évidemment de soumettre des recommandations après avoir recueilli tous les faits. Je considère donc que c'est la façon normale de procéder. Dans le cas de la Commission Dublin, comme dans d'autres, il vaudrait mieux attendre que le juge ait examiné tous les faits et soit en mesure de faire ses recommandations.